

Manche

Cherbourg. Fusion entre les collèges Charcot et La Bucaille

Une seule entité sur deux sites complémentaires

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | vendredi 23 juin 2017

734 mots



Le directeur académique Jean Lhuissier (au centre) est venu présenter hier matin les grandes lignes de la fusion Charcot-La Bucaille d'une part, et l'accueil des enfants australiens à la rentrée prochaine d'autre part.

Hier matin, le directeur académique Jean Lhuissier est venu présenter les grandes lignes de la fusion entérinée entre les collèges Charcot et la Bucaille.

Pourquoi fusionner ? C'est la première réponse que donne en préambule le directeur académique Jean Lhuissier : « **Comme partout, Cherbourg souffre d'un problème démographique scolaire** ». Et « **il a même été question de fermer l'un des deux établissements à la rentrée scolaire 2015-2016** », poursuit Lydia Thieulent, adjointe en charge de l'éducation à la municipalité de Cherbourg-en-Cotentin.

Il n'en est évidemment plus question, et on le doit aux efforts consentis conjointement par la ville, le département et bien évidemment l'Éducation nationale.

Les dérogations maintenues

Dès la rentrée prochaine, les deux cents élèves de Charcot et les trois cents de La Bucaille vont appartenir au même collège, dont le nouveau nom n'a pas encore été trouvé. En revanche, les deux sites restent bel et bien ouverts, « **contrairement à certaines rumeurs qui disaient que Charcot allait fermer. Il faut que les parents sachent qu'il y a de la place sur les deux sites.**

»

L'une des spécificités du collège Charcot, et à un degré moindre du collège de La Bucaille, reste le pourcentage de dérogations acceptées. « **Ce sont les deux collèges du centre-ville, et les parents qui travaillent à Cherbourg apprécient de pouvoir inscrire leurs enfants dans l'un des deux collèges.** » La moitié des collégiens de Charcot le sont sur dérogation, contre 20 % au collège de la Bucaille. À ce sujet, la ville a toujours été très claire : pas question de toucher aux dérogations.

Hier matin, Jean Lhuissier est venu rassurer pleinement les craintes de certains parents : « **Chaque dérogation sera acceptée automatiquement !** »

Deux équipes efficaces

Reste que la grande difficulté qui perdure, le directeur de l'académie et les autres membres de l'Éducation nationale et élus présents ne le cachent pas, va être de travailler en équipe avec « **deux équipes efficaces. Je comprends que les professeurs soient inquiets, mais nous allons organiser des concertations afin d'établir une stabilité.** » Pour l'heure, chaque site va garder sa dotation globale des horaires, (DRG), mais dès 2018 elle sera commune sur les deux sites. Et le directeur académique de se vouloir transparent : « **si on devait supprimer des postes, ce sera progressif sur trois ans.** »

« Accompagner un projet dynamique ! »

Le but de la fusion est clair. En l'occurrence, rendre attractif l'entité Charcot-La Bucaille. « **Il faut accompagner un projet dynamique et le tirer vers le haut** », insiste Lydia Thieulent. Pour ce faire, les deux sites vont garder les quatre niveaux de la 6^e à la 3^e. Par ailleurs, les options basket, athlétisme (Charcot) et bilangue (la Bucaille), vont être élargies sur les deux sites. «

Ainsi, les parents pourront choisir le site où ils souhaitent inscrire leur enfant. »

Mais surtout, se profilent déjà deux nouvelles options. Et même s'il faut rester prudent, les différents acteurs qui ont planché sur la fusion entendent bien profiter de la proximité des deux sites avec d'une part l'école de voile et d'autre part avec le conservatoire de musique. « **L'accompagnement d'une section voile est déjà bien engagé. En ce qui concerne la Classe horaires aménagement musique, (Cham), elle ne sera vraisemblablement possible qu'à la rentrée scolaire 2018-2019** », prévient le directeur académique.

À cette heure, c'est une cinquantaine d'enseignants qui est concernée par la fusion, dont beaucoup sont sur des services partagés. Quant au nouveau directeur qui va remplacer Pascale Lefranc, il est déjà connu. Il s'agit d'Olivier Joliton. « **Son adjoint sera nommé dans une semaine** » conclut Jean Lhuissier.

Annie JEANNE